

Débat passionné autour des nuisances du circuit Paul-Ricard

Mercredi 01/11/2017 à 04H54 [Le Castellet](#)

Partager



Stéphane Claire, directeur du circuit, a fait face à une assistance nombreuse et assez critique à l'égard du circuit. PHOTOS P.V.

Pour sa seconde édition du comité consultatif environnemental et dans le cadre de sa politique de développement durable, le directeur du circuit Paul-Ricard, Stéphane Clair, a convié riverains, membres de comités de quartiers, associations de défense de l'environnement, mais aussi élus locaux.

Soit un peu plus de 80 personnes, nombre en forte augmentation par rapport au premier du printemps dernier. Étaient aussi présents à cette réunion Fatiha El Bayid, chef de cabinet de Valérie Gomez-Bassac, députée de la 6e circonscription du Var, le chef d'escadron Jean-Marc Payet, commandant de compagnie du groupement départemental de gendarmerie du Var, et Jacques Oles, vice-président du groupement d'entreprises du plateau de Signes (GEPS).

En ouvrant la réunion, Stéphane Clair a voulu montrer l'importance pour son entreprise de participer au développement durable et d'échanger sur les résultats des mesures qu'il avait engagées pour la gestion des ressources en eau, du tri et revalorisation des déchets et la qualité de l'air. Il a rappelé que le circuit fonctionnait dans "un cadre réglementaire très strict", et détaillé les modes de surveillance mis en place pour atteindre ces objectifs.

Des nuisances pas assez prises en compte

Si l'implantation de ruches prouve par l'étude de la santé des abeilles que "la pollution atmosphérique est bien maîtrisée", d'autres nuisances, et notamment celles qui impactent le plus les populations environnantes, ont été minimisées par la direction du site, selon les associations de défense de l'environnement, qui sont restées sur leur faim. À la suite du premier comité, elles attendaient en effet que le circuit prenne des mesures concrètes pour limiter les nuisances dues au bruit et, pour elles, rien n'a été fait.

Stéphane Clair leur a répondu qu'il faisait respecter les normes en vigueur et que globalement "les voitures de courses sont moins bruyantes qu'il y a 20 ans". Selon lui, les 4 stations de mesures acoustiques (2 sur le circuit, 1 à l'entrée et 1 autre dans le lotissement Bois Soleil), qui fonctionnent 24 h/24, 7 jours/7, prouvent que les bruits ne sont pas hors normes. De plus, il dit veiller à préserver le bien-être des riverains en éliminant les courses de véhicules historiques en été. D'ailleurs, les 24 heures Séries Hankook ne seront pas reconduites en 2018.

Il n'empêche que les arguments de Stéphane Clair n'ont pas convaincu. Ainsi la première adjointe au maire de Cuges-les-Pins est intervenue pour faire remarquer les dangers courus

par ses habitants lors de la traversée de sa ville par les camions et les spectateurs qui se rendent au circuit. Là encore, la réponse de Stéphane Clair a été nette : "Habitant Cuges moi-même, je ne comprends pas pourquoi votre conseil s'est opposé au contournement de la commune et de plus, tout le trafic de camions ne va pas forcément au circuit mais une grande partie est destinée à la zone de Signes..." D'autres ont demandé quels travaux étaient envisagés pour réduire le bruit : "On ne peut techniquement faire plus, à moins que vous ne fassiez évoluer les normes..." a répondu le directeur, ajoutant qu'un "projet de végétalisation du mur d'enceinte jouxtant le Driving Center est envisagé dans le cadre du projet de Parc Naturel régional de la Sainte-Baume".

Comme on peut le constater, les débats autour du circuit Paul-Ricard sont toujours très passionnés, surtout à l'approche du grand prix de France 24 juin 2018. Événement attendu pour les uns et redouté par un grand nombre des présents. Certains élus confiaient à l'issue de la réunion leur déception "que les choses n'aillent pas plus vite et plus loin pour prendre en compte la souffrance induite pour la population". D'autres ont regretté "le manque de courage politique des maires locaux pour exiger des solutions concrètes..."

60 000 personnes attendues le 24 juin

Avant le Grand prix, le circuit doit se refaire une beauté et construire quelques aménagements. Ainsi il sera fermé du 3 décembre au 11 février prochain. Cédric Dufoux, responsable des relations extérieures et institutionnelles du GP de France, a détaillé l'organisation de cet événement : 60 000 personnes sont attendues le jour J, avec des retombées économiques évaluées à 65 M€, mais aussi une forte augmentation du trafic aérien sur l'aéroport du Castellet, du trafic routier et du nombre des forces de l'ordre sur les routes d'accès. Les essais des F1 ne commenceront que le vendredi.

En conclusion de cette réunion, Stéphane Clair a donné rendez-vous aux riverains et autorités fin février 2018 pour le 3e comité consultatif environnemental au Paul Ricard.

"Encore un tour de piste pour rien !"

À l'issue de cette réunion, les associations présentes (Adee d'Évenos, Arcade de La Cadière d'Azur, Arc En Ciel du Beausset, Signes Environnement, Association Ouest Cadière, AML de la Cadière, Groupement des riverains du Beausset, CIL "Les Beaussétans de la Couchoua", l'ADIR Jas de Clare) ont exprimé leur déception. Selon elles, "les quelque 10 000 riverains qui subissent les nuisances sonores du circuit du Castellet, représentés par les associations pour la défense de l'environnement et de la tranquillité de la population des communes avoisinantes du circuit du Castellet, à la réunion du comité consultatif environnemental du circuit du Castellet, sont restés sur leur faim. Malgré le mécontentement et les doléances des habitants concernés, dont elles ont fait part à la direction du circuit quant au vacarme en accroissement généré par l'activité de celui-ci, à raison de 9 h par jour, 275 jours en l'état par an, de plusieurs nuits chaque année, et durant de trop nombreux week-ends, alors qu'après le retour du Bol d'Or se profile le grand prix de Formule 1 les 22, 23, 24 juin prochains, elles n'ont pas obtenu de réponses quant à des mesures et moyens techniques à mettre en place pour faire baisser sensiblement ces nuisances sonores. La direction du circuit, qui reconnaît que l'activité de celui-ci est particulièrement gênante pour les habitants du secteur, s'est simplement réfugiée derrière les prescriptions des fédérations internationales concernées, s'est engagée à faire venir un acousticien chez un particulier pour constater le trouble et a décidé de maintenir les relevés de bruit dont l'analyse et le rapport durant la réunion ont été jugés peu clairs et non convaincants, s'agissant de moyennes, par le public présent. Et ce n'est pas la réfection de la piste sur laquelle le GP de formule 1 aura lieu, laquelle ne prévoit pas l'absorption des bruits, ni la déclaration qu'une formule 1 ne fait pas plus de bruit qu'une Clio qui est de nature à les rassurer. Ils n'entendent pas abandonner leur tranquillité et qualité de vie pour satisfaire le besoin de bruit excessif de certains, la rentabilité économique voire de profits pour d'autres et attendent de la prochaine réunion programmée fin février 2018 des réponses cette fois satisfaisantes."

"Encore un tour de piste pour rien !"

À l'issue de cette réunion, les associations présentes (Adee d'Évenos, Arcade de La Cadière d'Azur, Arc En Ciel du Beausset, Signes Environnement, Association Ouest Cadière, AML de la Cadière, Groupement des riverains du Beausset, CIL "Les Beaussétans de la Couchoua", l'ADIR Jas de Clare) ont exprimé leur déception. Selon elles, "les quelque 10 000 riverains qui subissent les nuisances sonores du circuit du Castellet, représentés par les associations pour la défense de l'environnement et de la tranquillité de la population des communes avoisinantes du circuit du Castellet, à la réunion du comité consultatif environnemental du circuit du Castellet, sont restés sur leur faim. Malgré le mécontentement et les doléances des habitants concernés, dont elles ont fait part à la direction du circuit quant au vacarme en accroissement généré par l'activité de celui-ci, à raison de 9 h par jour, 275 jours en l'état par an, de plusieurs nuits chaque année, et durant de trop nombreux week-ends, alors qu'après le retour du Bol d'Or se profile le grand prix de Formule 1 les 22, 23, 24 juin prochains, elles n'ont pas obtenu de réponses quant à des mesures et moyens techniques à mettre en place pour faire baisser sensiblement ces nuisances sonores. La direction du circuit, qui reconnaît que l'activité de celui-ci est particulièrement gênante pour les habitants du secteur, s'est simplement réfugiée derrière les prescriptions des fédérations internationales concernées, s'est engagée à faire venir un acousticien chez un particulier pour constater le trouble et a décidé de maintenir les relevés de bruit dont l'analyse et le rapport durant la réunion ont été jugés peu clairs et non convaincants, s'agissant de moyennes, par le public présent. Et ce n'est pas la réfection de la piste sur laquelle le GP de formule 1 aura lieu, laquelle ne prévoit pas l'absorption des bruits, ni la déclaration qu'une formule 1 ne fait pas plus de bruit qu'une Clio qui est de nature à les rassurer. Ils n'entendent pas abandonner leur tranquillité et qualité de vie pour satisfaire le besoin de bruit excessif de certains, la rentabilité économique voire de profits pour d'autres et attendent de la prochaine réunion programmée fin février 2018 des réponses cette fois satisfaisantes."

Philippe Vitoux